



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 08/09/2026

Reçu en préfecture le 08/09/2026

Publié le **09 SEP. 2026**

ID : 057-245700695-20260902-B20260901_23_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-six, le premier septembre à dix-huit heures, dûment convoqués le vingt-six août, sont réunis en séance ordinaire, en grande salle à la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Roland BALCERZAK, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 7 du Conseil communautaire du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

M. Roland BALCERZAK,
MM. Jean-Marc VACCARO, Olivier KORMANN, Hassan FADI, Benoit STEINMETZ, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Denis BAUR, Eric GONAND, Jean-Pierre JUNGLING, Régis HEIL,

Absent avec procuration : ./.

Etait excusé : ./.

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 11
Nombre de votants : 11

Secrétaire de séance : Rachel ZIROVNIK



23. Objet : Manifestation sportive d'intérêt communautaire - Demande de subvention du Cyclo Sport Thionvillois pour l'organisation du 40^e Tour de Moselle

Vu la délibération n° 17 du Conseil communautaire du 10 février 2026 portant dernière modification du règlement communautaire de soutien à la politique sportive,

La CCCE est partenaire principal de l'association Cyclo Sport Thionvillois pour l'organisation du Tour de Moselle. Ce partenariat est axé sur :

- l'étape de la CCCE qui se déroule le premier jour de cette compétition d'envergure,
- le soutien de la CCCE au maillot du meilleur grimpeur,
- l'accompagnement technique et logistique, en lien avec les Communes qui accueillent le départ et l'arrivée de l'étape CCCE.

Le Cyclo Sport Thionvillois a demandé le 9 mars 2026 la reconduction du partenariat avec la CCCE et présente un dossier de demande de subvention pour l'organisation du 40^e Tour de Moselle qui se déroulera du vendredi 18 au dimanche 20 septembre 2026.

Lors de cet évènement, les communes du territoire accueilleront 24 équipes de cyclistes de 6 coureurs et 3 accompagnateurs venant de France, Norvège, Irlande, Suisse, Pays-Bas,

Belgique et Luxembourg. L'association Vélo Club Communautaire Hettange participe également à cette compétition, représentant une réelle opportunité pour le club.

L'étape de la CCCE se déroulera le vendredi 18 septembre 2026. Elle débutera à Haute-Kontz, pour finir au sommet du Stromberg à Contz-les-Bains, comme lors des trois dernières éditions.

Pour cette édition particulière des 40 ans de la manifestation, le maillot du meilleur grimpeur subventionné par la CCCE sera floqué avec le logo anniversaire aux couleurs de la CCCE, qui fête également ses 40 ans.

Le budget prévisionnel présenté par le Cyclo Sport Thionvillois pour l'organisation de la 40^e édition du Tour de Moselle s'élève à 114 000,00 €. La CCCE est sollicitée à hauteur de 17 000,00 €, représentant 14,90 % du budget total prévisionnel.

Vu le contrat d'engagement républicain signé et présenté par l'association sportive « Cyclo Sport Thionvillois » en date du 23 février 2026,

Considérant cet exposé,

Il est demandé au Bureau Communautaire :

- d'octroyer une subvention de 17 000,00 € à l'association « Cyclo Sport Thionvillois » au titre de l'organisation de l'étape 2026 sur le territoire de la CCCE et au titre du partenariat « maillot » - classement GP de la Montagne,
- d'autoriser le Président à signer les conventions afférentes,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 11
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 2 septembre 2026

Le Président,

Roland BALCHERZAK





C.S. THIONVILLE

Nouveau siège social:
rue Neuve 57100 THIONVILLE

2

Envoyé en préfecture le 08/09/2026

Reçu en préfecture le 08/09/2026

Publié le 09 SEP. 2026

ID : 057-245700695-20260902-B20260901_23_SI-DE

FRANÇAISE
à CYCLISME

Membre correspondant
du Cyclo Sport Thionvillois
Monsieur Louis GUTIERREZ
7, rue Rossini
57120 ROMBAS
Tél: 06 79 69 52 06,
Club 06 44 09 77 94

tour2moselle@hotmail.fr

www.tourdemoselle.fr



Tour de Moselle



[tourdemoselleofficiel](#)



YouTube



Thionville, le 5 août 2026

Objet: 40^{ème} Tour de Moselle



Monsieur Le Président,



Suite à votre accord de principe fin 2025, nous nous permettons de vous envoyer les conventions relatives à l'organisation de l'étape du vendredi 18 septembre 2026 et le partenariat du maillot GP de la Montagne du 18 au 20 septembre 2026

Dans l'attente de recevoir en retour de courrier un exemplaire dûment signé, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les plus respectueux



CHÂTEAU DE
MALBROUCK
UN SITE MOSELLE PASSION



Pour le Comité :
Le Président
Éric CHANSON



C.S. THIONVILLE

Envoyé en préfecture le 08/09/2026

Reçu en préfecture le 08/09/2026

Publié le

ID : 057-245700695-20260902-B20260901_23_SI-DE

Nouveau siège social:
rue Neuve 57100 THIONVILLE

2

2 CYCLISME

Membre correspondant
du Cyclo Sport Thionvillois
Monsieur Louis GUTIERREZ

7, rue Rossini

57120 ROMBAS

Tél: 06 79 69 52 06,

Club 06 44 09 77 94

tour2moselle@hotmail.fr

www.tourdemoselle.fr



Tour de Moselle



tourdemoselleofficiel



YouTube

Communauté de Commune de Cattenom et Environs
A l'attention de Monsieur Le Président BALCERZAK
2, Avenue Général de Gaulle
57570 CATTENOM

Thionville, le 5 août 2026



Objet: 40^{ème} TOUR DE MOSELLE CYCLISTE
Convention de partenariat étape



Entre:

Le CYCLO SPORT THIONVILLOIS, représenté par
Monsieur Eric CHANSON, Président du C.S.Thionville



d'une part,

et la Communauté de Commune de Cattenom et Environs
représentée par son Président Monsieur Roland BALCERZAK

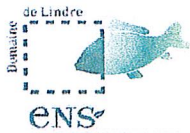


d'autre part,

il a été convenu et arrêté ce qui suit:



l'organisation de première étape en ligne sera financée par la Communauté
de Commune de Cattenom et Environs lors du 40^{ème} TOUR DE MOSELLE
qui se déroulera le vendredi 18 septembre 2026 (Haute Kontz – Contz les
Bains),



Le CYCLO SPORT THIONVILLOIS s'engage:



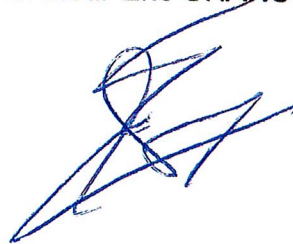
- à effectuer les démarches administratives auprès des autorités compétentes (Préfecture, Gendarmerie, Police, Fédération Française de Cyclisme, Assurance, Secouristes).
- à assurer la sécurité à l'aide d'un peloton motorisé de gendarmerie et signaleurs,
- à la mise en place d'un fléchage de l'itinéraire,
- à la mise en place d'affiches annonçant l'épreuve dans les différentes communes traversées,
- à assurer le montage et démontage des lignes de départ et d'arrivée.
- à assurer le bon déroulement de l'épreuve tant sportivement que qualitativement.
- La Communauté de Commune de Cattenom et Environs, s'engage A verser au Cyclo Sport Thionvillois:
 - **Dix mille euros à la signature de la convention (10000€),**
 - Soit la Totalité de la somme allouée par la CCCE
 -
 - et respecter le cahier des charges (voir annexe).

C.C.C.E

CYCLO SPORT THIONVILLOIS

Monsieur Roland BALCERZAK

Monsieur Eric CHANSON



Annexe

40^{ème} TOUR DE MOSELLE CYCLISTE

Mercredi 05 août 2026

CAHIER DES CHARGES pour l'étape

Du Vendredi 18 septembre 2026

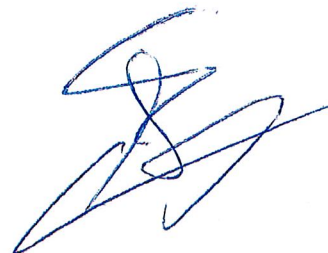
AIDE FINANCIERE :

- Organisation d'une étape en ligne **10000 €**
- 8 gerbes de fleurs
- Une récompense pour le vainqueur (livre ou assiette de la ville etc....)
- Vin d'honneur

AIDE TECHNIQUE :

- Salle pour les commissaires (Arrivée)
- Salle pour l'informatique (proche de celle des commissaires à l'Arrivée)
- Photocopieuse trieuse, fax, téléphone (arrivée)
- Salle pour le contrôle médical (toilettes et lavabo à l'arrivée)
- Salle pour le vin d'honneur (arrivée)
- Vestiaires – douches (arrivée)
- Toilettes pour l'organisation et suiveurs (départ et arrivé)
- 60 barrières de sécurité Arrivée
- 10 barrières de sécurité Départ
- Prise de courant 220V 15A sur les lignes (départ et arrivée)
- Parking réservé à l'organisation et suiveurs (départ et arrivée)

- Hôtesse pour remise des gerbes de fleurs





C.S. THIONVILLE

Envoyé en préfecture le 08/09/2026

Reçu en préfecture le 08/09/2026

Publié le 09 SEP. 2026

ID : 057-245700695-20260902-B20260901_23_SI-DE

Nouveau siège social:
rue Neuve 57100 THIONVILLE

2

CYCLISME

Membre correspondant
du Cyclo Sport Thionvillois
Monsieur Louis GUTIERREZ

7, rue Rossini

57120 ROMBAS

Tél: 06 79 69 52 06,

Club 06 44 09 77 94

tour2moselle@hotmail.fr

www.tourdemoselle.fr



Tour de Moselle



tourdemoselleofficiel



YouTube

Communauté de Commune de Cattenom et Environs
A l'attention de Monsieur Le Président BALCERZAK
2, Avenue Général de Gaulle
57570 CATTENOM

Thionville, le 5 août 2026

Objet: 40^{ème} TOUR DE MOSELLE CYCLISTE
Convention de partenariat maillot

Entre :

Le CYCLO SPORT THIONVILLOIS, représenté par Monsieur Eric
CHANSON Président du Cyclo Sport Thionvillois

d'une part

et la Communauté de Commune de Cattenom et Environs représentée
par son Président Monsieur Roland BALCERZAK,

d'autre part,

il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Le classement réservé au GP de la Montagne sera financé et représenté
par la Communauté de Commune de Cattenom et Environs lors du 40^{ème}
TOUR DE MOSELLE CYCLISTE qui se déroulera du 18 au 20 septembre
2026.

Le CYCLO SPORT THIONVILLOIS s'engage à assurer :

- à l'arrivée de chaque étape, le coureur remportant le classement recevra sur le podium protocolaire, de vos mains ou de celles d'une hôtesse portant un tee shirt de la C.C.C.E. (fourni par vos soins), le maillot correspondant au classement GPM (fourni par nos soins avec votre logo),



CHATEAU DE
MALBROUCK
UN SITE MOSELLE PASSION



- le coureur endossera ce maillot lors de l'étape suivante,
- l'animateur officiel citera le nom de la C.C.C.E. ainsi que le message que vous aurez choisi de faire passer aux spectateurs massés tout au long des itinéraires ainsi qu'aux départs et arrivées,
- des banderoles portant le nom de la C.C.C.E. (fournies par vos soins) seront posées le long des lignes départs-arrivées sur les barrières de sécurité,
- une voiture de la C.C.C.E. avec chauffeur sera autorisée à faire partie de la caravane publicitaire,

un encart vous sera réservé pour l'insertion publicitaire d'1/2 page (texte à nous fournir) dans la brochure officielle éditée spécialement pour l'épreuve et distribuée tout au long des itinéraires ainsi qu'aux départs et arrivées.

- sur la ligne du sprint de chaque GPM de l'étape sera dressé, par un membre de l'organisation, un panneau portant le nom et sigle de la C.C.C.E.,
- un membre du Comité Organisateur vous remettra, lors de la cérémonie protocolaire du dimanche soir, le maillot correspondant au GP de la Montagne.

La COMMUNAUTE DE COMMUNE DE CATTENOM ET ENVIRONS s'engage à verser à la signature du contrat au Cyclo Sport Thionvillois la somme de :

- **Sept mille euros** à la signature de la convention (7000€)

Soit la totalité de la somme allouée par la CCCE

- Toute autre communication non détaillée dans ce contrat devra faire l'objet d'un accord par avenant. (hors communication par voie de presse)

C.C.C.E.
Monsieur Roland BALCERZAK

CYCLO SPORT THIONVILLOIS
Monsieur Eric CHANSON